

Sciences

La cuisson au gaz accusée d'être nocive pour la santé

Une étude européenne est lancée pour confirmer l'impact de la combustion du méthane, notamment sur les enfants.

Marc Cherki



POLLUTION Ce n'est pas le fait de cuire des aliments qui est en cause, mais bien le mode de cuisson au gaz. En s'appuyant sur un rapport de TNO (Organisation pour la recherche scientifique appliquée aux Pays-Bas), l'ONG internationale Clasp met en garde contre les risques de la cuisson au gaz pour la santé humaine. Le risque serait notamment important pour les enfants, qui pourraient développer de l'asthme et des maladies respiratoires à cause d'émissions de méthane, de gaz carbonique, de monoxyde de carbone, de dioxyde d'azote et de particules fines provoquées par la combustion imparfaite du gaz naturel. Les risques seraient comparables à ceux de « *fumeurs passifs* » d'après l'ONG, qui recommande l'usage de plaques de cuisson électriques, qui ont aussi l'avantage de réduire les émissions de CO₂, et donc de participer à la lutte contre le réchauffement climatique.

L'organisme néerlandais se base sur ses propres études et des enquêtes déjà réalisées dans le monde entier à propos de la pollution de l'air intérieur liée à la cuisine au gaz. Une méta-

analyse évalue que le risque d'asthme est accru de 42 % pour les enfants qui vivent dans une habitation équipée d'une cuisinière au gaz, ce qui concerne quelque 700 000 enfants dans l'Union européenne. « *La cuisson au gaz est responsable de 12 % de l'asthme infantile en Australie* », estimait en 2021 le Dr Kate Charlesworth, porte-parole de l'ONG du Conseil du climat australien, en se fondant sur des études médicales, à cause en particulier du protoxyde d'azote (NO₂) et de particules dites PM_{2,5} (dont le diamètre est inférieur à 2,5 millièmes de mètre). Même s'il y a des différences importantes sur le pourcentage d'enfants concernés, la combustion incomplète du gaz de ville laisse s'échapper du méthane, et des impuretés seraient produites, responsables d'irritations des voies respiratoires supérieures, ce qui est déjà établi par les scientifiques du monde entier pour les émissions de NO₂ et de particules fines pour l'air extérieur. L'an dernier, l'OMS a d'ailleurs durci les seuils d'émissions admissibles, mais ces nouveaux critères ne sont pas encore intégrés dans la loi sur la qualité de l'air extérieur pour le Vieux Continent.

Cette campagne de l'ONG Clasp est lancée car l'Union européenne est en train de réviser sa réglementation appelée Écodesign, qui vise à noter les équipements domestiques selon leur consommation énergétique et, par voie de conséquence, leur impact sur le climat. « *Notre étude vise à fournir des preuves et des informations à la Commission européenne, dans l'espoir de l'amener à prendre en compte le problème de santé créé par l'un des combustibles de cuisson, le gaz, dans ce règlement* », explique Michael Scholand, conseiller principal de Clasp pour l'Europe.

Afin d'apporter des preuves irréfutables de cette analyse, il a été décidé de lancer une étude dans sept pays européens, en lien avec European Climate Foundation qui finance à près de 1 million d'euros cette recherche. Dans chaque pays retenu (Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Roumanie, Royaume-Uni et Slovaquie), 40 familles avec au moins un enfant seront choisies, dont 32 équipées d'une cuisinière au gaz. Et pendant deux semaines, il sera mesuré, au moyen de trois capteurs différents (un pour le NO₂, un deuxième pour le monoxyde de carbone et un dernier pour le gaz carbonique et les PM_{2,5}), les différents polluants de l'air intérieur, dans la cuisine mais également dans le salon et la chambre des enfants. « *Pour étudier seulement la combustion au gaz, il faudra que les logements ne comprennent pas de cheminée et qu'ils ne se situent pas trop près d'un axe routier* », complète Tony Renucci, directeur général de l'ONG Respire, qui contribue à l'étude pour la France. Il précise que dans notre pays, « *les risques de la cuisine au gaz sont méconnus* ».

Fin juillet, une note de synthèse pour la France sera publiée qui détaillera le résultat local. « *Puis, en septembre, nous publierons nos résultats à l'échelle européenne, que nous intégrerons dans le processus d'examen de l'écoconception des appareils de cuisson domestiques. Une réunion avec la Commission européenne et les parties prenantes est prévue à l'automne 2023* », ajoute Michael Scholand. Ces experts ont l'espoir de faire évoluer lentement la réglementation européenne pour décourager l'achat de nouvelles cuisinières au

gaz. Déjà, le Danemark a prévu de les interdire vers 2035, dans le cadre de sa stratégie de neutralité carbone. Et plusieurs villes américaines envisagent d'équiper les futurs logements seulement à l'électricité.